

Mauriac

POUR TOUS

Le bulletin d'information de la Ville de Mauriac



LA VILLE AFFICHE SES COULEURS



www.mauriac.fr



[@villedemauriac](https://www.facebook.com/villedemauriac)

N° 3
Juin 2021

CONTACTS

SERVICES MUNICIPAUX

• Services Administratifs

Place Georges Pompidou / 04 71 68 01 85
mairie@mauriac.fr

• Services Techniques

Centre Technique Municipal - Parc des Rédines
04 71 68 05 38

SERVICE POPULATION Accueil - Etat-Civil - Urbanisme

Accueil mairie

- Lundi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Mardi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Mercredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Vendredi : 8h30 à 16h30 en continu
- Samedi : 10h00 à 12h00

Cartes d'identité / Passeports - SUR RENDEZ-VOUS

04 71 68 01 85

- Lundi : 13h30 à 17h00
- Mercredi : 13h30 à 17h00
- Vendredi : 8h30 à 16h30 en continu

MADAME LE MAIRE SUR RENDEZ-VOUS

Cabinet du Maire / 04 71 68 36 24

■ MAISON DES SERVICES - Place Gambetta

Permanences organismes divers : CPAM, CRAM, Conciliateur de justice...
Planning complet sur www.mauriac.fr et à l'accueil de la mairie.

■ PÔLE PETITE ENFANCE - Rue du 8 Mai

- Crèche "Ô COM 3 POM" / 04 71 68 74 45

creche@mauriac.fr

- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) / 04 71 68 20 24

alsh@mauriac.fr

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAURIAC

Place Gambetta / 04 71 68 27 32

administration@paysdemauriac.fr

■ OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE MAURIAC

Rue Chappe d'Auteroche / 04 71 68 19 87

tourisme@paysdemauriac.fr

■ CENTRE AQUATIQUE DU PAYS DE MAURIAC

Avenue du Commandant Gabon / 04 71 40 58 90

centre.aquatique@paysdemauriac.fr

■ MÉDIATHÈQUE DU PAYS DE MAURIAC

Rue du 11 novembre / 04 71 67 35 81

mediatheque@paysdemauriac.fr

■ DÉCHETTERIE DU PAYS DE MAURIAC

Boulevard Pasteur / 04 71 68 24 70

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE	p. 3	IMAGE ET COMMUNICATION	p. 12-14
VIE MUNICIPALE	p. 4	BRÈVES	p. 15
ENFANCE/ JEUNESSE	p. 5	ASSOCIATIONS	p. 16
MES DÉMARCHES	p. 6	À L'HONNEUR	p. 17
ÉLECTIONS/ÉTAT-CIVIL	p. 7	PORTRAIT	p. 18
ACTU' COVID-19	p. 8	TRIBUNES	p. 19
ZOOM SUR... LA RÉSIDENCE DE L'AUZELAIRE	p. 9	PATRIMOINE	p. 20-21
CADRE DE VIE/TRAVAUX	p. 10-11	CULTURE/ANIMATIONS	p. 22-23

Mauriac POUR TOUS, le bulletin d'information de la Ville de MAURIAC

Parution : Juin 2021 - Directeur de la publication : Edwige ZANCHI, Maire - Conception : Ville de MAURIAC

Crédits photos : Ville de MAURIAC, Office de Tourisme du Pays de Mauriac, Séverine BOS, Jacques BOULADOUX, Sylvie FENIES, Lucie GRATEL, Jean-Michel PEYRAL.

Impression : I2S AURILLAC sur papier PEFC - Dépôt légal : à parution.

ÉDITO DU MAIRE



Mesdames, Messieurs, chers Mauriacois,

Lors de la parution de ce bulletin municipal, mon équipe et moi-même seront installées réellement depuis un an. Je souhaite remercier mes adjoints et conseillers qui travaillent avec moi, pour vous, avec sérieux et conviction. Mes remerciements vont également au personnel communal qui oeuvre également dans votre intérêt.

Chacun de vous connaît les conditions très perturbées, entre crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 et plan Vigipirate, de cette première année de mandat particulièrement compliquée.

Malgré cela, nous avons avancé dans nos projets : finalisation des travaux de la rue des Pradals, création d'une halte SDF, lancement des travaux de la place de la Poste et du parking Cassin, rénovation de la salle du Conseil Municipal et du bureau du Maire, réfection et entretien du territoire, mise en voie partagée de la rue Marmontel et entrée de la place Pompidou, rénovation totale du parking Augustin Chauvet, création de la liaison routière entre la rue Blaise Pascal et le boulevard Pasteur, début de la sécurisation de l'accès à l'école primaire Jules Ferry, achat de plusieurs immeubles en vue d'habitat ou pour leur emprise sur le monastère Saint-Pierre, recherches archéologiques sur le site du monastère, développement de la communication auprès des administrés (parution régulière du présent bulletin, présence sur les réseaux sociaux, panneaux d'information lumineux...) et une réponse rapide aux "petits" problèmes quotidiens.

En une année, vous conviendrez que nous avons été productifs.

Vous comprendrez page 4 que nous avons élaboré un budget sain, équilibré, sans augmentation de la taxe foncière communale sur le bâti. Malheureusement, toutes les collectivités de notre territoire n'ont pas su ou pu en faire autant et nos impôts vont globalement être en hausse !

Le Plan de Relance nous incite fortement à réaliser des travaux... Nous avons adhéré à ce programme avec enthousiasme et prévu d'importantes réalisations au Groupe Scolaire Jules Ferry et à la Gendarmerie. Hélas, les subventions espérées ne sont pas à la hauteur des promesses et nous avons dû revoir l'enveloppe de ces travaux à la baisse. C'est regrettable !

Nous ne perdons pas pour autant notre volonté de reconstruction de notre cité et nous continuerons à nous employer à la poursuivre ainsi que nous l'avons promis lors de notre élection.

Les manifestations et fêtes sont réduites à leur portion congrue mais dès que les contraintes sanitaires le permettront, nous pourrons rapidement répondre à nos envies de nous amuser car notre calendrier festif prévisionnel est bien rempli.

Quant à l'interdiction de la baignade au plan d'eau, elle sera maintenue tant que nos recherches de solutions alternatives (ultrasons, oxygénation de l'eau, séparatif des réseaux...) n'aboutiront pas mais sachez que nous persévérons !

D'autres projets sont sur les rails tels le city-park, la création d'une aire de camping-car à La Roussilhe, le début des travaux des rues adjacentes à la place Pompidou, la création de locaux à louer pour les soignants ou autres, le déménagement du Secours Populaire et de la Miremontoise dans des salles mieux adaptées.

Mauriac et sa municipalité ont pu, durant cette année, compter sur le soutien de nos élus départementaux et régionaux. Les élections départementales et régionales vont avoir lieu les 20 et 27 juin prochains. Au nom de notre liberté et de notre démocratie, allons voter !

J'espère que cette première année où vous m'avez confié les clés de la mairie a répondu à vos attentes. Je vous assure qu'avec l'aide de mon conseil, je ferai tout pour que vivre à Mauriac soit un réel plaisir que vous pourrez et saurez transmettre à de nouveaux arrivants. L'augmentation d'une démographie active est le creuset de notre expansion économique.

Enfin, la nécessité absolue de construire une identité mauriacoise nous a fait plonger, avec le concours d'étudiants de la Sorbonne sur la création d'un logo-blason reconnaissable et déclinable. Vous le découvrirez plus amplement dans les pages suivantes. Il sera la première pierre d'une nouvelle identité de marque que nous allons nous attacher à développer et à exporter pour faire connaître les valeurs de notre authentique cité.

Belle saison estivale à vous tous. Prenez bien soin de vous.



FINANCES

Le budget 2021 voté

Les deux premières séances de l'année, essentiellement consacrées au budget, se sont tenues les 24 mars et 16 avril dans la salle du conseil municipal entièrement rénovée.



Section de Fonctionnement

Dépenses : 5 550 000 €
Recettes : 5 550 000 €

Section d'Investissement

Dépenses : 4 324 748 €
Recettes : 4 324 748 €

Grands et petits dossiers

- Rénovation de la place de la Poste et parking Cassin
- Fin des travaux : salle André Thivet, Halle des Sports, parking de l'avenue Augustin Chauvet
- Poursuite des travaux de rénovation de la mairie
- Suite des études de rénovation de la place Pompidou
- Construction du city-park
- Concrétisation du montage juridique pour la création de locaux à louer notamment aux soignants
- Extension du dispositif de vidéo-protection...

LA PAROLE À...

JEAN-JACQUES VAISSIER

ADJOINT AU MAIRE
DÉLÉGUÉ AUX FINANCES ET À L'AGRICULTURE



Plusieurs jours avant son vote en conseil municipal, le budget 2021 a été examiné ligne par ligne en commission des finances à laquelle participait une élue de l'opposition.

Ce budget a été élaboré dans un double contexte de crise sanitaire qui perdure et de volonté de débiter véritablement notre programme d'investissement pour l'avenir de Mauriac.

Pour ce nouvel exercice, il s'agit d'un budget de rigueur, tout en donnant les moyens de travailler dans de bonnes conditions, aux agents et aux élus.

De plus, à travers des travaux structurants et les réparations du quotidien, il importe de pérenniser et améliorer les services à la population. »

UN BUDGET SANS HAUSSE SUR LE FONCIER BÂTI (PART COMMUNALE)

TAXE FONCIÈRE		
AVANT	2 taxes	
	Communale (1) 26,79 %	Départementale (2) 23,56%
AUJOURD'HUI	1 seule taxe	
	Communale 50,35% soit 1 + 2	

Suite à la modification par l'Etat de la répartition des taxes (depuis la suppression de la taxe d'habitation), la part "communale" (50,35%) de la taxe foncière regroupe désormais les anciennes parts communale (26,79%) et départementale (23,56%) de cette taxe.

PROMESSE DE CAMPAGNE

"INTÉRESSER LES JEUNES À LA VIE COMMUNALE EN CRÉANT UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES"

CITOYENNETÉ

Le conseil municipal des jeunes en place

Le Maire de Mauriac Edwige ZANCHI, accompagnée d'Elisabeth BALADUC, adjointe déléguée à l'enseignement et à la jeunesse, de Cyrille ROLLIN, premier adjoint et d'Audrey LAFARGE, conseillère municipale, a reçu samedi 27 mars les jeunes membres du conseil municipal des jeunes de Mauriac (CMJM) tout juste créé.

S'impliquer dans la vie de sa commune avec le CMJM



Madame le Maire a tout d'abord remercié les chefs d'établissements et les enseignants d'avoir organisé les élections. Elle a ensuite insisté sur le rôle des jeunes conseillers comme "porte-parole" de la jeunesse mauriacoise et a invité le groupe à prendre connaissance du fonctionnement de cette nouvelle assemblée, à travers notamment la lecture de la charte du CMJM et de son règlement intérieur.

+ d'infos

Service Citoyenneté - Vie Associative

04 71 68 28 15

Des idées et des projets

Un tour de table a rapidement fait émerger les premières idées et projets pour améliorer la vie quotidienne des jeunes concitoyens mauriacois. Protection de l'environnement lors de journées de sensibilisation à la biodiversité et à la gestion des déchets, solidarité au travers d'actions pour limiter le gaspillage alimentaire mais aussi du sport avec la rénovation de la piste de karting... autant de thématiques abordées et qui seront débattues lors des prochaines séances.

Composition et fonctionnement

Les 14 conseillers* (classes de CM2 au lycée) se réuniront une fois par mois en commissions thématiques et une fois par trimestre en séance plénière.

*Ricardo Amondio, Robin Amouroux, Liam Bodin Douteau, William Cheymol, Séléna Contreras Hodapp, Marie Delzongle, Axel Dieuzede, Antoine Gaillard, Inès Gaucher, Lilou Maillot, Calvin Cunha Régnier, Léna Roche, Kelyann Sayen et Lilou Veyssier.



QUESTIONS À...
ELISABETH BALADUC
ADJOINTE AU MAIRE
DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE
ET À LA JEUNESSE



Pourquoi avoir créé un conseil municipal des Jeunes ?

Cela faisait partie des promesses de campagne de notre équipe. C'est chose faite ! Les jeunes représentent l'avenir de notre ville, de notre territoire, de notre région. Nous devons prendre en

compte leurs avis, leurs idées dans la construction des projets.

Quels sont les objectifs du CMJ ?

Ils sont nombreux : initier les jeunes à la citoyenneté, bien sûr, en leur faisant découvrir le fonctionnement d'une commune et le rôle d'un élu, représenter la jeunesse mauriacoise, l'informer et la dynamiser, faire le lien avec le Conseil Municipal en étant "une force de proposition"; donner son avis, participer à des projets collectifs et contribuer à leur concrétisation...

Je pense que cette expérience sera très enrichissante et qu'elle peut "susciter des vocations".

Quel ressenti sur leur investissement ?

Les jeunes conseillers fourmillent d'idées ! Je suis certaine que les débats dans ce conseil seront constructifs, que les projets collectifs seront concrets et enthousiasmants pour notre jeunesse mauriacoise. Je les félicite pour leur engagement et suis convaincue qu'ils seront chacun à la hauteur de la confiance de leurs camarades.

URBANISME / HABITAT

■ J'envisage d'entreprendre des travaux... que dois-je faire ?

Pour tout projet de construction ou de travaux sur son habitation, le **premier réflexe consiste à se renseigner auprès de la mairie** pour connaître les règles d'urbanisme en vigueur en fonction de la localisation de votre propriété.



Disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet de la Ville de Mauriac, **la notice explicative CERFA 51434*08 pour les demandes de permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable** permet de vérifier le type d'autorisation à établir selon la nature de votre projet et les pièces à joindre à votre demande.

TERRAINS À VENDRE

Lotissements de La Bessade et du Puy Sinalhac

+ d'infos

Service Population / Urbanisme
04 71 68 01 85

■ Rénovation : des aides pour financer mes projets

- L'OPAH lancée depuis début mars

Une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** vient d'être lancée sur le périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac. Cette opération permet aux particuliers d'avoir accès à des financements publics et privés conséquents. Dans certaines conditions, les travaux peuvent être financés à hauteur de 80 % grâce à une action menée de front par l'Etat, l'ANAH, la Communauté de Communes du Pays de Mauriac et les communes.

Un conseiller habitat de l'agence OC'TEHA est à votre écoute et vous propose un accompagnement personnalisé pour le montage de votre dossier de demande de financements.

+ d'infos

Permanence OC'TEHA
En mairie, salle du RDC
Chaque 1^{er} vendredi du mois de 9h30 à 12h30



- L'Opération Municipale pour les façades

En complément de l'OPAH et afin d'encourager la rénovation du centre-bourg pour le rendre plus attractif et maintenir une harmonie visuelle, la municipalité souhaite **aider financièrement les propriétaires dans la rénovation de leurs façades**, visibles depuis l'espace public et dans un périmètre inscrit.

La rénovation des façades devra obligatoirement se faire en compatibilité et dans le respect des règles d'urbanisme précisées dans le Plan Local d'Urbanisme et dans le Site Patrimonial Remarquable.

Il est proposé d'accorder **une subvention d'un montant de 2 000 €** pour un plancher de dépenses éligibles fixé à 4 000 €.

+ d'infos

Service Centre-Bourg
04 71 68 01 85

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

- Les dimanches 20 et 27 juin 2021, de 8h à 18h.

- Désormais, les bureaux de vote sont installés à la salle André Thivet - Avenue du Commandant Gabon.

- Possibilité de voter par **procuration**. Avec le nouveau service en ligne **Maprocuration.gouv.fr** développé par le ministère de l'Intérieur, la démarche est simplifiée. Ce service est complémentaire de la procédure papier (Cerfa).



+ d'infos

Service Population / Elections
04 71 68 01 85

ÉTAT-CIVIL



Félicitations

MARIAGES

17/04/2021 Noëlle BESSE et Jean-Marie DELBOS
15/05/2021 Sophie DAVOINE et Vincent MONTELS
22/05/2021 Céline VIDAL et Arnaud LAFARGE

PACS

15/02/2021 Eléonore SALVI et Nicolas RODRIGUEZ



Bienvenue

31/01/2021 Mathéo LAFEUILLE
10/02/2021 Jude HERTERT
21/02/2021 Noah YAZIDI GOS
14/03/2021 Loup DELBOS
21/03/2021 Rose LE GUENNEC
20/04/2021 Apolline RAMADIER



Ils nous ont quittés

09/01/2021 Marcelle MALLET veuve GAILLARD
09/01/2021 Marc LAYRANGUES
18/01/2021 Michel CABANES
20/01/2021 Jean-Pierre VALON
24/01/2021 Marcelle AMBERT épouse BONY
28/01/2021 Marcelle FAUCHER épouse AUBERTY
30/01/2021 Braian ALIX
02/02/2021 Maurice SAURET
02/02/2021 Alain DUPORT
14/02/2021 Patrick COULON
21/02/2021 Pierre MARLIAC
27/02/2021 Marguerite CROUTE
28/02/2021 Francine GIRAUD
07/03/2021 Renée FABRE veuve SAURET

07/03/2021 Jean BESSON
18/03/2021 Berthe RAOUX
18/03/2021 François LACAZE
20/03/2021 Madeleine ROUFFET veuve MIGEON
30/03/2021 Martine LACOSTE
03/04/2021 André PERS
21/04/2021 Rose GUILLAUME veuve GARCELON
22/04/2021 Robert BESSE
26/04/2021 Anne CABARET veuve DUBERNARD
27/04/2021 Anne MAZE veuve BROUSSE
01/05/2021 Jeannine IZAMBERT épouse PORCHERON
03/05/2021 René PEYRAC
16/05/2021 Marie BERTHOU veuve PERS
20/05/2021 Denise LAFARGE veuve MEYNIAL
20/05/2021 Martine DAMON veuve DUPORT
21/05/2021 Ginette DELPIC veuve CHENAILLE

VACCINATION

Le centre de Mauriac installé rue du 8 mai

Depuis le 8 février 2021, la Ville de Mauriac a mis à disposition des services de l'État la salle municipale dite des associations (dojo) pour installer le centre de vaccination contre la COVID-19.

- Ouvert lundi : 13h à 20h ; mardi : 9h à 18h ; jeudi : 9h à 20h ; vendredi : 9h à 18h
- prise des rendez-vous au 04.15.57.00.12 ou au 06.40.28.24.50 ainsi que sur la plateforme DoctoLib.
- parking gratuit disponible (proche de la résidence de l'Auzelaire).



Au 21 mai 2021 :
965 doses de vaccin injectées
au centre de vaccination de Mauriac

Validation de l'installation du centre de vaccination le mercredi 10 février par Serge CASTEL, Préfet du Cantal, en présence du Maire de Mauriac Edwige ZANCHI, de la Directrice de l'ARS Erell MUNCH, de la Directrice du Centre Hospitalier de Mauriac Stéphanie SAMYN et la Sous-Préfète d'arrondissement Isabelle EYNAUDI.



LE PORT DU MASQUE ENCORE OBLIGATOIRE

Dans le cadre des mesures locales de lutte contre l'épidémie de COVID-19, **le port du masque est obligatoire sur la commune de Mauriac, par arrêté préfectoral en date du 17 mai 2021.**

Consigne applicable de 7h30 à 20h00, pour toute personne de 11 ans et plus lorsqu'elle accède ou demeure dans les rues suivantes :

- Rue du 8 mai entre la place de la Poste et la rue Chavialle et la place du 14 juillet (à proximité du groupe scolaire J.Ferry, du collège Notre-Dame, de la garderie et de la crèche)
- Place de la Poste (à proximité

du collège du Méridien)

- Rue Guillaume Duprat (à proximité de l'école Notre-Dame)
- Parking du boulevard Monthyon devant l'entrée du lycée Marmontel et Parc d'Ingersheim
- Avenue Raymond Cortat (à proximité du Lycée Pominpou, du Greta et de l'ADAPEI).

VERS LE DÉCONFINEMENT TOTAL

Après les premières étapes des 3, 19 mai et du 19 juin, la stratégie de levée progressive des restrictions se poursuit.

Afin de conforter cette tendance à la baisse de la circulation du virus, **le respect des mesures barrières demeure indispensable y compris sur les marchés et dans les commerces (port du masque, distanciation...)** et permettra d'envisager les autres étapes du déconfinement.

30 juin

- Fin du couvre-feu
- Fin des limites de jauge selon la situation sanitaire locale dans les établissements recevant du public, maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale

- Possibilité d'accéder à tout événement rassemblant plus de 1000 personnes en extérieur et en intérieur (pass sanitaire)
- Limite maximale de public présent adaptée aux événements et à la situation sanitaire locale
- Les discothèques demeurent fermées

ÉTAPE 4

SAUF SITUATION SANITAIRE DÉGRADÉE



LA RÉSIDENCE DE L'AUZELAIRE

Lieu de vie et de partage

Les efforts déployés par la direction et les agents pour protéger les résidents depuis le début de la crise sanitaire n'auront pas été vains. Aucun cas de COVID-19 n'a été enregistré parmi eux. Les résidents désormais vaccinés, la structure peut aujourd'hui envisager plus sereinement le déconfinement et la reprise progressive de ses activités.

A deux pas du centre-ville avec ses commerces et ses services publics et à proximité du plan d'eau de Val Saint-Jean, la structure bénéficie d'un **cadre particulièrement agréable, calme et sécurisé.**

La résidence accueille des personnes âgées, seules ou en couple, autonomes et valides.

Soixante studios de 25 à 30 m² dont 5 pour couples, indépendants et meublés et pouvant être aménagés à la convenance de chacun.

La vie à la résidence laisse aux pensionnaires toute liberté d'action. Ils ont le libre choix de leur médecin, leur infirmière... et peuvent aussi faire appel, si nécessaire, aux services d'aide-soignantes et d'aides à domicile présents sur le territoire.

Des agents de l'établissement sont logés sur place. Ils répondent aux appels des pensionnaires de jour comme de nuit à partir des alarmes placées dans chaque studio.



Depuis 2012, le tarif journalier reste inchangé, soit 42,05 €, comprenant :

- **le loyer* du studio et ses charges locatives** (chauffage, électricité, eau, entretien des locaux communs)
- **tous les repas**
- **le gardiennage**
- **le service de blanchisserie** (linge personnel et literie)
- **une offre riche d'animations** : ateliers équilibre, respiration, chant et chorale, danse, mémoire, jeux d'adresse et belote au sein de la résidence. D'autres activités extérieures comme l'atelier tir à l'arc sont également proposées.

Les petits +

L'établissement possède aussi une bibliothèque, un salon de coiffure, une salle de pédicure et de kinésithérapie. Une fois par semaine, les pensionnaires peuvent se rendre en ville pour faire leurs courses en mini-bus. Des offices religieux ont lieu à la résidence, pour ceux qui le désirent.

**A savoir : les locataires peuvent bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) et l'Allocation Pour l'Autonomie (APA) pour ceux qui utilisent des services extérieurs.*

+ d'infos

Résidence de l'Auzelaire

Avenue Claude Erignac - 15200 MAURIAC

04 71 67 32 77 | www.residence-auzelaire.fr

OPÉRATION DE REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

■ Lancement des travaux de la place de la Poste et du parking Cassin



La requalification de la place de la Poste et ses abords (rue du 8 mai, rue du 11 novembre et place du 14 juillet) a été ciblée comme prioritaire dans le cadre du programme de l'opération de revitalisation du "centre-bourg".

Le projet confié au Cabinet **Réalités** consiste en la requalification d'un espace dégradé en prenant en compte sa position stratégique d'entrée dans le centre-ville et de noeud de circulation de la ville du fait de la convergence de la RD 922 et de la rue du 8 Mai.

Les objectifs et résultats attendus :

- Améliorer les conditions de lisibilité et de sécurité des accès piétons au collège et aux autres équipements.
- Mettre aux normes d'accessibilité Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
- Créer une entrée du collège plus qualitative en apportant une réponse aux besoins d'abri et de rassemblement des collégiens.
- Prendre en compte les stationnements vélos dans l'aménagement.
- Renforcer la sécurité des différentes traversées de la RD 922. Réduire les vitesses pratiquées depuis l'entrée de l'hôpital.

- Maintenir les arrêts du transport scolaire sur la place et améliorer la lisibilité et la fonctionnalité du dispositif actuel en assurant la sécurité des collégiens.
- Repenser l'organisation des stationnements pour dégager un véritable espace public tout en préservant une capacité globale au minimum équivalente dans un rayon proche.
- Qualifier l'image de la porte d'accès au centre.

+ d'infos

Service Centre-Bourg
04 71 68 36 20

Un projet de +

1 million d'€

Plusieurs collectivités associées :

- Ville de Mauriac
- Syndicat d'Assainissement
- Syndicat des Eaux

Début des travaux :

2^e quinzaine de juin



■ **PLAN DE RELANCE | Rencontre avec le Préfet Serge CASTEL**

Lors de sa dernière visite à Mauriac, Madame le Maire a eu le plaisir de l'accueillir en mairie, accompagné d'Isabelle Eynaudi, Sous-Préfète de l'arrondissement de Mauriac.

Ils ont évoqué divers sujets dont la redynamisation du centre-bourg, les travaux du groupe scolaire Jules Ferry et de la gendarmerie dans le cadre du Plan de Relance sur son volet rénovation énergétique et transition écologique. Un échange a également eu lieu concernant une coopération intelligente et nécessairement structurante au sein de l'intercommunalité.

AU FIL DES CHANTIERS

■ Retour en images



RUE DES PRADALS

Attendue depuis des années, la réfection de la rue est enfin terminée avec une circulation en sens unique dans le sens de la descente.



LIAISON AVENUE AUGUSTIN CHAUVET ET BOULEVARD PASTEUR

Permet d'éviter le dangereux carrefour de la gare et facilite l'accès à la déchetterie.



PARKING AVENUE AUGUSTIN CHAUVET

Changement de l'image du quartier et création d'une aire de co-voiturage



HALTE DE NUIT

Dans un nouveau local rénové, situé en centre ville, amélioration de l'accueil des personnes sans domicile fixe via le service d'accueil d'urgence le 115.



UNITÉ DE DIALYSE

Pour le confort de nombreux patients, cette unité ouvrira au second semestre grâce à un partenariat public-privé géré par le Centre Médico-Chirurgical (CMC) d'Aurillac.

PROMESSE DE CAMPAGNE

"CHANGER L'IMAGE DE NOTRE CITÉ"

■ LA VILLE AFFICHE SES COULEURS ET SE DOTE D'UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

Consciente du déficit d'image dont souffrait la Ville de Mauriac, l'équipe municipale a travaillé dès son installation sur la création d'un nouvel univers graphique pour démarquer la collectivité et lui permettre d'être reconnue localement et au delà.



Après plusieurs mois de travail et le **concours d'un groupe d'étudiants de l'Université de la Sorbonne**, le nouveau logo qui prend la forme d'un blason **s'inspire très largement de la richesse de l'Histoire de la Ville de Mauriac**.

■ CARTE D'IDENTITÉ DU NOUVEAU LOGO-BLASON

FORME : blason "français ancien" contrebalancé par un graphisme moderne et minimaliste.

COULEURS : jaune et noir, les couleurs de l'ancien blason de Mauriac.

SYMBOLIQUE : représentation de 2 éléments forts qui caractérisent la Ville :

- **la Basilique*** pour les Mauriacois, identifie le mieux leur Ville. Selon la légende, c'est ici que Théodechilde aurait fondé un premier sanctuaire.
- **le Maure**** historiquement présent sur les armoiries et blasons de la Ville.



TOUS AMBASSADEURS !

Participez au développement de la notoriété et de la visibilité de ce nouveau logo... affichez aussi nos couleurs grâce à cet autocollant.

ENTRETIEN AVEC LUCAS LEPETIT

ÉTUDIANT EN MASTER 2 TOURISME CULTUREL
UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE

CRÉATEUR DU NOUVEAU LOGO-BLASON



Il m'a fallu bousculer un peu les règles de l'héraldique pour parvenir à ce résultat que je pense intéressant.

Techniquement, j'ai repris les couleurs noire et jaune du blason avec à gauche la basilique stylisée et à droite le Maure. Les deux dessins se répondent de manière symétrique par rapport à la sagaie du Maure. J'ai voulu, pour l'écriture, une police simple avec un aspect calligraphique mêlant un thème médiéval et une touche de modernité.

Lors de mes échanges avec Madame le Maire, j'ai compris son souhait de dynamiser Mauriac, la rendre attractive. Une ville avec une activité riche et une identité forte est en effet plus attrayante tant pour les habitants que les touristes.

J'espère que ce logo plaira aux Mauriacois par sa référence au passé et à la culture de leur ville avec un clin d'oeil à la modernité et à l'avenir. >>>

↳ Lors de notre venue à Mauriac avec mes camarades de "promo" dans le cadre de notre étude sur l'attractivité de Mauriac sur le plan touristique, j'ai ressenti après notre rencontre avec Madame le Maire et son premier adjoint, l'envie de participer à l'élaboration du nouveau logo de la Ville.

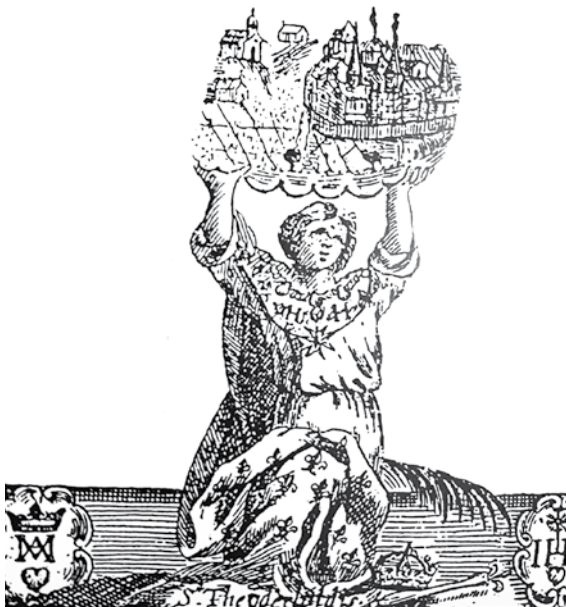
Les élus souhaitaient que celui-ci s'inspire de l'ancien blason de la ville. Il s'agissait donc d'allier le minimalisme du graphisme au médiéval pour faire un logo moderne tout en rappelant l'histoire.



* La Basilique et la légende de Théodechilde

D'après la tradition, l'église Notre-Dame-des-Miracles aurait été construite sur l'emplacement d'une chapelle dédiée à la Vierge Marie. C'est au 6^e siècle que la ville apparaît dans l'histoire, auréolée de pieuses légendes. Clovis vainqueur de la bataille de Vouillé sur Alaric II, roi des wisigoths, lequel avait sous sa protection un certain Basolus,

possesseur d'immenses domaines dans la région de Mauriac, confisqua les biens du dit Basolus et les donna à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif-de-Sens fondée par la reine Clotilde.



Theodechilde, fille ou petite-fille de Clovis voulut visiter ces domaines. Elle vint donc, et dans les sombres forêts, elle fut plusieurs fois éblouie par une violente clarté. Puis, elle vit en songe la Vierge Marie portant l'enfant, précédée de Saint-Pierre tenant un cierge. De ces signes merveilleux, elle tira la conclusion que Marie souhaitait que soient fondés en ce lieu un sanctuaire en son honneur et un monastère placé sous le vocable de Saint-Pierre. De retour à Sens, Théodechilde fit part de ses intentions, qui furent approuvées. Ceci se passait vers les années 530.

Les diverses chroniques mauriacaises disent que dès le début de la fondation du sanctuaire marial, la foule de pèlerins accourait vers lui, attirée par de nombreux miracles, et se pressait à la fête solennelle du 9 mai, jour considéré depuis 824 (date de reconstruction de la chapelle et du monastère) comme celui de l'apparition de la Vierge à Théodechilde.

** Le Maure



S'il est des armoiries qui font parler d'elles depuis la nuit des temps, ce sont bien celles de la ville de Mauriac. Les écrits se succèdent à leur sujet, chacun avec sa propre interprétation. On lira sur un document manuscrit d'un anonyme : "on peut affirmer que Mauriac n'a jamais eu d'armoiries propres... à suivre !"



Antérieurement au 17^e siècle, ce sont les armes de la famille de Mauriac de Miremont qui apparaissent : d'azur, à trois miroirs ronds d'argent encadrés de gueules au chef d'or (armes parlantes). Ces armoiries seraient les plus anciennes.

Mais pourquoi un maure ? Hélas historiquement, rien ne l'explique.

Ce que l'on sait :

- C'est au cours du 19^e siècle que la ville a adopté le blason avec le **maure en pied de sable sur champ d'or**, créé par Charles d'Hozier dans l'Armorial Général de France des "Villes, monastères, communautés... de la Province d'Auvergne", établi à partir de l'édit royal de 1696.



- Et, selon Louis de Ribier, historien du Cantal, le véritable blason de la ville de Mauriac serait **une tête de maure de sable sur champ d'or**.



D'armoiries en armoiries, on finit donc par adopter définitivement, sans plus d'explication, le **maure en pied de sable sur champ d'or**. Il est devenu l'**emblème de Mauriac**, sobre ou embelli d'une couronne ou de branches d'olivier...

Tentons une autre explication : autrefois par absence de blason, il était fréquent d'en attribuer un, ayant un rapport avec le nom d'une famille, le nom d'un lieu...

Alors pourquoi ne pas proposer : Mauriac = Maure + iac. Le "iac" vient du latin "acus" puis du suffixe gaulois "acum" qui signifie un lieu géographique (ville...).

Oui, on peut oser avancer que **Mauriac est bien la ville du Maure***!

* Au risque de heurter les puristes car il existe un ruisseau nommé le rieu Mauri...

PROMESSE DE CAMPAGNE

"OPTIMISER LA COMMUNICATION AVEC NOS CONCITOYENS"

■ MIEUX COMMUNIQUER, C'EST DIVERSIFIER LES SUPPORTS ET VECTEURS POUR S'ADRESSER AUX MAURICCOIS

- Mauriac sur les ondes

Après avoir relancé son bulletin municipal, intensifié sa présence sur Facebook..., la municipalité a également fait le choix de la radio en signant une **convention de partenariat avec RBA FM**.



Depuis février, la Ville de Mauriac est devenue la 61^e commune partenaire de RBA FM.

A l'occasion de son lancement, Madame le Maire accompagnée de Béatrice Cartayrade, adjointe au sport et au tourisme et de Sylvie Feniès, conseillère municipale déléguée à la communication a accueilli Philippe, le journaliste de la radio, pour une interview qui a été diffusée le samedi 20 février dans l'émission l'Hebdo.

Le partenariat s'adresse particulièrement au riche tissu associatif mauriacois. RBA se fait désormais le relais de toutes les manifestations et événements sur son antenne et sur ses pages Facebook.



Contact :
05 55 96 06 00
rbafm@wanadoo.fr

>>> à écouter sur les fréquences FM 104.4 et 98.2 ou www.rbafm.fr/rba-en-direct

- Panneau d'information lumineux

Dernières actualités, vie associative et animations, messages d'alerte... le panneau d'information lumineux installé à l'entrée de la ville côté Aurillac a pour vocation de donner aux habitants une information pratique en temps réel.

Un second panneau prendra place dans les prochains mois au carrefour de la Poste dans le cadre des travaux de requalification engagés.



Création d'un annuaire municipal

Pour bien communiquer, il faut savoir à qui s'adresser ! Cette nouvelle publication qui sortira à la rentrée, répertoriera les coordonnées des administrations et autres services dont nous avons besoin au quotidien : services communaux, intercommunaux, organismes départementaux, numéros d'urgence...

On y retrouvera également le listing des associations présentes sur la commune. Les représentants de ces associations, notamment celles créées récemment, sont invités à contacter le service Citoyenneté - Vie Associative pour transmettre les éléments à communiquer : citoyennete-vieassociative@mauriac.fr / 04.71.68.28.15

+ d'infos
Cabinet du Maire
04 71 68 36 24



La Ville de Mauriac est sur Facebook : à partager !

Rejoignez la Communauté @villedeauriac

■ CONVENTION REFUGE BORT

Depuis le début de l'année, la Ville de Mauriac a signé une convention avec le Refuge Animalier Bortois ayant pour objet de recueillir les chiens (pas les chats pour le moment) trouvés en état d'errance ou de divagation sur le territoire de la commune de Mauriac.

■ REMERCIEMENTS

Charles-Ange GINESY, Président du Département des Alpes-Maritimes, Président de la Communauté de Communes Alpes-d'Azur et Jean-Paul DAVID, Président de l'Association des Maires des Alpes-Maritimes, ont adressé à Edwige ZANCHI, aux noms des Maires des 48 communes sinistrées suite au passage de la tempête Alex, de vifs remerciements pour la solidarité et le soutien financier que la commune de Mauriac leur a apporté.

■ INCIVILITÉS : ENCORE !

De nouvelles dégradations ont à nouveau été constatées à l'ancien village de vacances de Renouveau, sur les vitres des tribunes du stade... et les rues de la ville sont trop régulièrement souillées par des dépôts sauvages de déchets dont des masques !

J'AIME MA VILLE
J'ADOPTE LES BONS GESTES !



■ COLLECTE DÉCHETS VERTS

Pour les particuliers ne pouvant se déplacer à la déchetterie, la collecte des déchets verts est assurée le mercredi par les services techniques de la Ville de Mauriac.

Inscription obligatoire au plus tard le lundi pour le mercredi suivant au 04 71 68 01 85.

■ COLLECTE DES CARTONS POUR LES PROFESSIONNELS

Désormais, cette collecte est effectuée le jeudi matin.

Les cartons doivent être déposés pliés sur le trottoir.

+ d'infos

Services Techniques
04 71 68 05 38

Pour rappel, les horaires d'ouverture de la déchetterie située Boulevard Pasteur sont désormais les suivants :

Lundi : 13h30 - 17h30

Mardi au samedi :

10h - 12h / 13h30 - 17h30

+ d'infos au 04 71 68 24 70

■ IDÉE CONSO EAU

La moitié du volume d'eau utilisée pour nos besoins domestiques ne nécessite pas une qualité d'eau potable : arroser son jardin, laver sa voiture, alimenter ses WC...

Saviez-vous que la chasse d'eau utilise 8 000 litres par personne et par an ?

Pour faire des économies, envisagez d'installer un récupérateur d'eau de pluie relié à la toiture de votre maison.

Une double alimentation, réseau eau de pluie et réseau eau potable, est alors nécessaire à l'intérieur de votre habitation.



Concours de fleurissement 2021

Bulletin d'inscription, à déposer en mairie au plus tard le 20 juin.

Je participe à ce concours dans la catégorie :

- Maison et jardin
- Façade et balcon
- Commerce, hôtel, bar, restaurant

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone : / / /

Mail :@.....



ASSOCIATIONS SPORTIVES

Deux mots d'ordre : mobilisation et actions



LA PAROLE À...
BÉATRICE CARTAYRADE
ADJOINTE AU MAIRE
DÉLÉGUÉE AU SPORT
ET AU TOURISME

« Le tissu associatif sportif mauriacois est particulièrement riche et diversifié. Leurs responsables et bénévoles, malgré le contexte sanitaire actuel, ont su maintenir une dynamique, motiver et mobiliser leurs adhérents. Trois d'entre elles ont récemment brillé. Je suis heureuse de vous présenter leurs actions. »

Association Agréée pour la Pêche et Pour les Milieux Aquatiques (AAPPMA) de Mauriac

Ses missions principales : valoriser l'activité pêche, protéger et restaurer les milieux aquatiques sur les bassins de l'Auze, du Mars et de la Sumène soit environ 30 communes.

Cette année, le site du plan d'eau du Val Saint-Jean a été retenu pour l'organisation le 6 juin 2021 de la 1^{ère} manche départementale de l'Open Float Tube.



Football Club Ally-Mauriac (FCAM)

Trois pôles l'animent : seniors, jeunes, féminines qui représentent 280 licenciés.

Le district de football du Cantal et la ligue AURA ont dernièrement remis au club Ally-Mauriac une belle récompense qui ponctue le travail réalisé par ses éducateurs et ses dirigeants. Le club a obtenu le **label de bronze pour son école de foot féminine**.

La Ville a salué cet investissement en leur attribuant une subvention exceptionnelle de 300 €.



HandBall Club Mauriacois (HBCM)

Après seulement 6 mois de pratique, les mauriacois ont créé l'exploit en devenant champions de France !



Très attaché aux valeurs humanistes et de partage portées par le sport, il y a un an et demi, le bureau du club a fait le choix d'ouvrir une section sport adapté ouverte aux personnes en situation de handicap.

Succès immédiat, au lieu d'une, ce sont 2 équipes qui ont vu le jour au sein du HBCM. Les sportifs viennent de l'IME, l'ESAT de Mauriac mais également du foyer occupationnel de Rilhac-Xaintrie (19).

Grâce à l'esprit compétitif des joueurs, les 5 coachs du club ont décidé avec l'ensemble de l'équipe de participer aux championnats de France de handball de sport adapté !

Les 2 équipes sont donc allées se confronter à d'autres, tout d'abord à Nîmes pour les qualificatifs. Le billet de qualif en poche obtenu à Nîmes, c'est en février 2020 à Vichy que les mauriacois, outsiders, ont remporté le championnat de France.

Maintenant, les handballeurs attendent avec impatience de fouler de nouveau leur gymnase, une balle ronde à la main.

AGENTS ET ANCIENS ÉLUS À L'HONNEUR

Remise de médailles le 30 janvier dernier



Trois agents **Martine Chabrier**, **Pierre Chancel** et **Sandrine Maze** ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent, pour 20 ans de service accomplis dans la fonction publique territoriale.



Trois anciens élus ont également été distingués. Avec 6 mandats successifs, 35 ans de dévouement pour la Ville de Mauriac, **Lucien Baladuc** a reçu la médaille d'or. Pour **Alain Faron**, la médaille était couleur vermeil pour

30 ans de service. Madame le Maire a souhaité en outre remettre à **Marie-Louise Chambre** la médaille de la Ville de Mauriac pour son investissement et sa disponibilité lors des mandats précédents.



DÉPART À LA RETRAITE DE MARIE-CLAUDE LUC

Après plus de 36 années de bons et loyaux services au sein de la Ville de Mauriac, **Marie-Claude LUC** a fait valoir ses droits à la retraite.

Recrutée le 1^{er} septembre 1984 après avoir travaillé 6 ans au Foyer Cantalien avec Augustin Chauvet, elle devient rapidement un pilier de la commune et accompagne le développement des services municipaux pour achever sa carrière comme responsable des ressources humaines, au grade d'attaché.

Lors de la réception organisée en l'honneur de la jeune retraitée le 27 février dernier, le Maire de Mauriac Edwige Zanchi, entourée d'une poignée d'élus et d'agents municipaux, a salué son implication, sa disponibilité et ses compétences.

CLIN D'OEIL

Si vous vous promenez sur la place Pompidou à l'heure du déjeuner ou du dîner, vous avez certainement déjà dû entendre résonner le son de la trompette de **Fernando GASPAREL**.

Du haut de son balcon, avec toujours la même ferveur, il communique sa bonne humeur aux habitants du quartier et aux passants qui lui répondent parfois par quelques coups de klaxon sympathiques ou des applaudissements.

Merci Fernando !



FEMME DE TÊTE À L'INCROYABLE ÉNERGIE ET MAIRE DE MAURIAC DE 1945 À 1953

Raymonde Périé fut l'une des premières femmes à être élue maire en France. Elle a laissé sa marque à Mauriac, en étant à l'origine de nombreuses réalisations structurantes.



Lorsque l'on évoque le nom Périé, le prénom de Charles est, sans doute, celui qui vient à l'esprit de la plupart des gens. Et pourtant... Sa veuve, Raymonde a, pendant huit ans et à une époque où tout était à reconstruire, fait preuve d'une énergie débordante et d'une lucidité remarquable pour redonner à la sous-préfecture un élan irrésistible.

Raymonde Ribeyrote naît le 22 avril 1907 à Mauriac, fille d'un marchand de toile connu de tous, Ernest. Après des études à Notre-Dame, elle rencontre et épouse, en juin 1931, Charles Périé dont le père dirige l'enseigne "Bières, eaux gazeuses et charbon". Le couple aura deux enfants, Claudie et Gilbert.

On pense peu à la politique, dans la famille. Charles est dynamique, sportif et bon copain pour son entourage. Raymonde se consacre aux siens, tout en participant aux activités de l'entreprise. La guerre vient bouleverser cette existence paisible. Résistant, Charles est arrêté en avril 1944 et déporté. Raymonde ne le reverra pas. Il meurt à Spire (Allemagne) le 2 mai, deux jours avant l'arrivée de son épouse.

Ses camarades mauriacois atten-

daient pourtant son retour et l'avaient placé en tête de liste, pour les élections municipales de ce même mois de mai. C'est le juge et doyen Édouard Touzet qui demande à Raymonde Périé de prendre la place de son mari. **Elle devient maire le 13 mai 1945.**

Quelques mois plus tard, au retour des prisonniers et déportés, elle propose de laisser sa place mais le sous-préfet refuse. L'ex-déporté Louis Vidal la rejoint dans le Conseil municipal. **Elle reçoit la Médaille de la Reconnaissance Française.**

Petite et menue, Raymonde Périé n'en est pas moins dynamique et volontaire. Rien ne semblait la destiner à sa nouvelle fonction, mais elle bénéficie d'un appui sérieux : celui du sous-préfet René Erignac. Elle dira à son propos : "Il m'a appris le métier de maire".

Alors, elle passe à l'action et va, pendant ses mandats donner un nouvel essor à la cité. Elle se penche sur le dossier de l'eau en 1945 et crée le Syndicat des eaux deux ans plus tard. Consciente des limites du terrain de la Roussilhe et soucieuse d'offrir aux jeunes un espace plus adapté, elle affronte les difficultés et parvient à donner le jour au

parc des sports (actuel stade Jean Lavigne). On lui doit également la restructuration du groupe scolaire qui devient le collège du Méridien, la construction de l'hôtel des Postes, la salle de gymnastique de l'Enclos Robin ou l'équipement des sapeurs-pompiers.

Sa plus grande œuvre, et celle qui lui aura donné le plus de mal, reste l'hôpital, coquille vide construite en 1935 par le Docteur Talandier, maire de l'époque. Elle trouve un chirurgien et une sage-femme pour ouvrir un service de chirurgie et une maternité.

Des visites importantes marquent sa vie de maire. Elle reçoit le général de Gaulle et le sultan du Maroc en juillet 1945, le cardinal Saliège en 1946 et Mgr Marty, évêque de Saint-Flour, en 1951.



Raymonde Périé quitte la mairie en 1953, chaleureusement saluée par ses pairs, laissant la place à Jean Lavigne. Elle se consacre alors à ses enfants et à l'entreprise familiale qu'elle a d'ailleurs continué à gérer pendant ses mandats.

Retraitée en 1974, elle reçoit la Légion d'honneur des mains d'Augustin Chauvet, en 1976. Une reconnaissance bien méritée s'il en est. Depuis 2018, l'avenue Charles Périé a été rebaptisée **Avenue Raymonde et Charles Périé.**

Raymonde Périé s'éteint le 26 décembre 1991, à 84 ans.

Chères Mauriacaises,
Chers Mauriacois,

Depuis un an passé, Edwige Zanchi est la première magistrate de notre commune. A ses côtés, nous avons intégré les complexités de l'administration française au quotidien avec, pour souci permanent de tenir nos engagements. Faire revivre notre belle cité est une promesse dont nous ne dévierons pas.

Le contexte dans lequel nous évoluons, et particulièrement en matière de sport, d'éducation, d'animation, de culture et de commerce est très frustrant en raison des multiples interdits liés à la pandémie. Ainsi comme beaucoup d'évènements prévus, la semaine des sports a dû être annulée et les manèges traditionnels n'ont pas pu émerveiller ni amuser nos enfants.

A des degrés divers, nous sommes tous les victimes de cette situation sanitaire. Aussi, nous adressons toute notre sympathie à nos aînés qui, à domicile ou dans les différents

établissements de santé ont été souvent soumis à une cruelle solitude et nos vifs remerciements aux personnels soignants et de service pour leur courage et leur efficacité.

C'est dans ces périodes de grande tension que se mesure la solidarité et que s'illustre le troisième terme de notre devise Républicaine : « La fraternité ».

Nous allons sortir ensemble de ce contexte sanitaire difficile. Au bout d'un an, les réalisations de la municipalité sont nombreuses. Toutes ne sont pas encore palpables par nos concitoyens. Nous faisons face à des budgets contraints et à des difficultés de gestion quotidienne.

Petit à petit, les annonces du gouvernement et la vaccination laissent entrevoir un retour à une vie normale qui devrait nous faire renouer avec le sport et ses compétitions et retrouver une sociabilité qui a tant manqué.

Avec ses commerces, ses établissements scolaires, son hôpital et sa

quantité impressionnante d'infrastructures « Mauriac a tout d'une grande ! ». Ces atouts, nous avons à les améliorer, à les faire connaître pour sauver notre démographie, condition de notre avenir.

Peu à peu, Mauriac, à l'échelon du département et aussi de notre nouvelle région sort de l'anonymat. Les nouveaux Mauriacois nous le confirment chaque jour : il fait bon vivre à Mauriac !

Soyons fiers d'être Mauriacois de souche ou d'adoption, notre petite capitale riche de son histoire, industrielle et active est promise à être repeuplée et à redevenir un centre de vie, d'activité et de culture.

Bel été à tous. Bonne santé à vous et à ceux que vous aimez, dans l'attente du retour plein et entier de toutes nos libertés.

Cyrille ROLLIN, 1^{er} adjoint au Maire, pour le groupe de la majorité.

Mauriacaises, Mauriacois,

Voilà un an que le conseil municipal est en place.

Nous votons pour les propositions qui sont bénéfiques au développement de Mauriac. Cependant lors de la séance du 16/04/2021 nous n'avons pas participé au vote du budget car nous avons reçu les documents budgétaires le mardi 13 avril à 14h alors que le délai réglementaire impose à la municipalité en place de transmettre ces derniers 5 jours francs avant la tenue du conseil. Cet envoi tardif ne nous a pas permis d'étudier le budget sérieusement. Encore une fois, cette situation reflète une mauvaise communication tout comme les horaires des réunions et des commissions inadaptés

aux personnes qui sont en activité et qui ne peuvent y assister.

La présentation très succincte du budget nous a énormément surpris car nous estimons que c'est une des séances les plus importantes de l'année.

Quant à certains projets (pôle médical) nous nous inquiétons des modes de financements qui risquent d'impacter lourdement le budget.

Il est dommage que pendant toute la durée du mandat, le plan d'eau ne sera pas exploité à 100% à cause des restrictions sachant que des solutions peuvent être recherchées.

Il est indispensable de mesurer l'impact touristique et économique.

Nous regrettons que les relations avec la Communauté de Communes soient toujours aussi « tendues » d'autant que les projets sont bénéfiques à tout le pays de Mauriac.

Nous vous souhaitons de passer un bon été.

Nous sommes à votre disposition pour vos demandes et remarques éventuelles.

Le Groupe d'opposition
Claudine ROYER,
Alain DELASSAT,
Andrée BROUSSE,
Gérard VIOLLE,
Stéphanie SERIEIX.

■ Foire de la Saint-Mary

S'il est une tradition ancestrale...

La Saint-Mary à Mauriac, on prononce la "Saint-Mar'". Nous pouvons convenir qu'il s'agit tout simplement du fait que les locaux ont rendu presque muet le « y » mais si l'on prête bien l'oreille, l'ancien prononce bien le « y » de façon quasi inaudible mais il est bien là ! L'histoire nous relate qu'un disciple d'Austremoine, premier évêque de Clermont, du nom de Marius (Mary) vient évangéliser la Haute-Auvergne et ce, au 3^e ou 4^e siècle.

Après sa mort, ses reliques sont exposées à Saint-Mary-le-Cros, près de Massiac. C'est au début du 11^e siècle qu'une comtesse du nom d'Ermengarde trouvant que les reliques du saint n'étaient pas assez mises en valeur dans ce petit village de l'Alagnon, décide de les subtiliser et de les confier au monastère bénédictin Saint-Pierre de Mauriac.

Et c'est en cette année 1050 que la translation a lieu, les moines décident d'ériger une chapelle sur une petite colline au nord de la cité, celle qu'on appelle alors le Puy de France devient, en l'honneur du saint, le Puy saint-Mary. Une procession en grande pompe conduit les reliques du monastère Saint-Pierre à la chapelle le 8 juin (ou le 9 selon les écrits), elles y resteront trois mois jusqu'à leur redescente dans l'église du monastère, à la fin de l'été. A cette occasion, était organisée une fête appelée Fête des Pagis (païs : paysans).

En cette période moyenâgeuse, reliques et statues de saints attirent les foules. Nombre de pèlerins affluent sur les flancs de la colline venant prier et demander

guérison à ce saint connu de tous les vastes alentours d'Auvergne, du Limousin, du Languedoc... La ville accueille, le commerce se développe pour nourrir et loger ces voyageurs. C'est ainsi que l'économie se mêle à la religion. C'est la naissance des foires*.

En 1472, un édit de Louis XI officialise la très populaire foire Saint-Mary. Au fil des siècles, les étals s'installent tout au long du chemin jusqu'au cœur de la cité qui elle aussi voit les camelots arriver. La ville fourmille d'étalages, de bancs. On y écoule de la dentelle, du cuir, du suif, de la cire et des fromages, des toiles grossières utilisées dans la marine... De grandes quantités d'animaux s'échangent vaches, moutons, mules, ânes, bœufs gras et chevaux ... La foire Saint-Mary devient une des foires les plus importantes de la région.

Le pèlerinage perdure, le monde continue d'abonder à la petite chapelle, les miracles reconnus du saint renforcent encore la popularité de l'évènement.

C'est à la Révolution que les choses changent. Vendue comme bien national, la chapelle est transformée en taverne... le traditionnel pèlerinage s'éteint mais la Révolution ne met pas fin à la foire ! A la fin du 19^e siècle, l'abbé Jean-Baptiste Serre décide de reconstruire la chapelle détruite au 18^e. Les processions ne sont plus, mais le commerce reprend et la foire connaît à nouveau une incroyable popularité.

Autour de la chapelle, où une messe est prononcée, les étals fleurissent, les maquignons, les éleveurs de chevaux succèdent à leurs ancêtres, la vente se faisant en topant dans la main de l'autre comme simple signature de marché conclu et en buvant un "canon de rouge" !

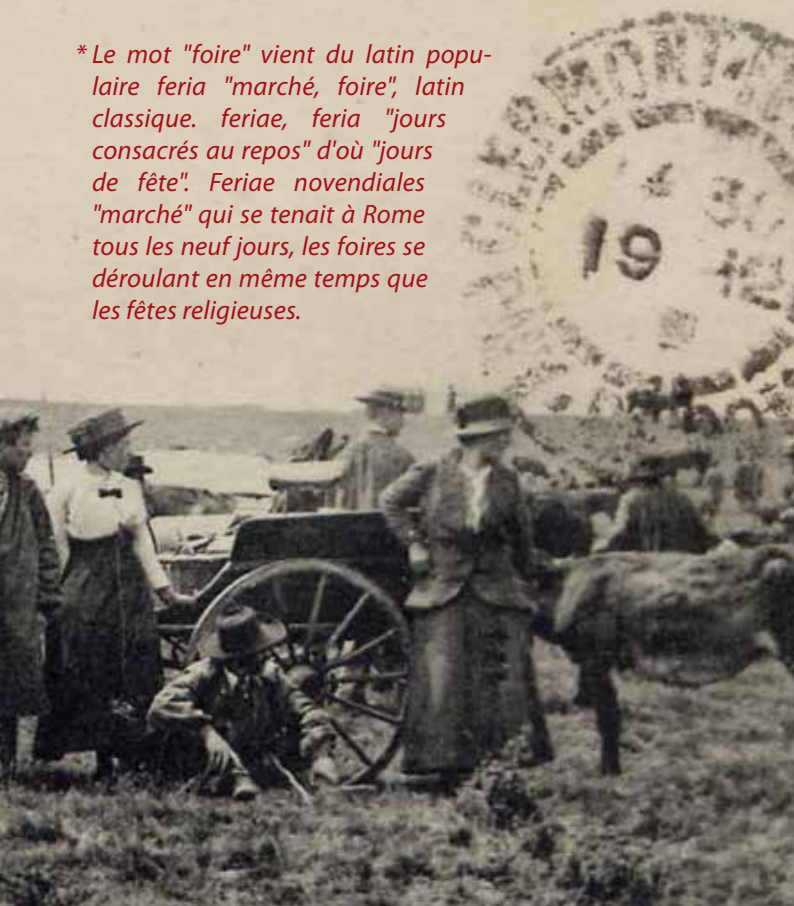




En ville, la promenade, sous l'ancien collège devient le terrain de vente des bovins : le foirail. En cette fin du 19^e, le train arrive à Mauriac. Des wagons sont affrétés pour les voyageurs mais aussi pour les bestiaux. On vient toujours se recueillir sur la colline consacrée au saint. Le commerce s'intensifie, les camelots viennent pour la foire quelques jours avant, les auberges font le plein... et on repart quelques jours après ayant laissé, bien souvent, dans les cafés et autres lieux... la recette des ventes du jour J.

Aujourd'hui le côté "mercantile" a pris le pas sur le côté religieux ; un office est célébré dans la chapelle, les éleveurs et autres vendeurs de machines agricoles se retrouvent au Puy Saint-Mary alors qu'en centre-ville les déballages forains prennent d'assaut les places Pompidou et Gambetta, les rues Notre-Dame, du 11 novembre avec des bancs de cerises et fruits de saison et le boulevard Monthyon où l'on retrouve plants et fleurs. De la petite chapelle foraine en haut de la colline au cœur de l'ancienne cité, la foire Saint-Mar' s'enorgueillit d'être au rendez-vous depuis plus de 700 ans !

** Le mot "foire" vient du latin populaire feria "marché, foire"; latin classique. feriae, feria "jours consacrés au repos" d'où "jours de fête". Feriae novendiales "marché" qui se tenait à Rome tous les neuf jours, les foires se déroulant en même temps que les fêtes religieuses.*



■ FOUILLES

De nouvelles découvertes

En mars dernier, Guillaume ROQUEFORT, archéologue de l'association **Patrimoniae** (Perpignan) et Serge VAUCELLE, historien, ont repris les fouilles au monastère Saint-Pierre, lesquelles ont permis de dégager une colonne romane proche de celles de la salle capitulaire ainsi que deux blasons de la famille de BALSAC.



■ RESTAURATION

La "Marseillaise" accrochée salle du Conseil Municipal

Huile sur toile de Maurice BLUM (1876), restaurée en 2021 par Francesca BERNI, restauratrice du patrimoine (diplômée de l'Opificio delle Pietre Dure de Florence).



JUIN

SAMEDI 12

Foire de la Saint-Mary

Foire traditionnelle aux cerises et aux chevaux

📍 Puy Saint-Mary et centre ville

LUNDI 21

Fête de la Musique, "Faites de la Musique"

Scène ouverte. Sortez et jouez dans les rues, faites de la musique !

📍 Centre ville

DIMANCHE 27

Journée "portes ouvertes"

📍 Conservatoire des traditions rurales à partir de 10h

JUILLET

DIMANCHE 4

Marché aux puces

📍 Place Pompidou | 8h à 17h

SAMEDI 10

Concert de musique médiévale avec l'Écho des Pavanes **GRATUIT**

📍 Salle André Thivet à 20h30

MERCREDI 14

Fête Nationale

Cérémonie officielle avec la participation des pompiers

📍 Centre ville - En matinée

Feu d'artifice

📍 Puy Saint-Mary à 23h

JEUDI 15

Tour du Cantal pédestre

www.cantalpedestre.com

📍 Départ place Pompidou

AVEC PARTICIPATION

SAMEDI 17

Grand vide-grenier

organisé par l'ACAM

📍 Avenue Raymonde et Charles Périé à partir de 8h

DIMANCHE 18

Journée "portes ouvertes"

📍 Conservatoire des traditions rurales à partir de 10h

JEUDI 22

Cantal Tour Sport **GRATUIT**

organisé par le Conseil Départemental du Cantal
Découverte gratuite de + de 30 sports de pleine nature pour les 6 - 18 ans

BULLETIN D'INSCRIPTION À PRÉ-REMPPLIR SUR WWW.CANTAL.FR

📍 Val Saint-Jean

de 10h à 12h / 13h30 à 17h30

JEUDI 29

Soirée littéraire

"Marguerite Moreno" des feux de la rampe à l'ombre des années de guerre » par François Soustre

📍 Chapelle du lycée Marmontel

ENTRÉE PAYANTE

Réservations conseillées OT Pays de Mauriac

EXPOSITIONS

Tous les jours de 15h à 19h
(sauf dimanches et jours fériés)

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT

📍 Musée / rue Emile Delalo

- **Peintures et sculptures**

de Jean Lacalmontie

- **Peintures d'art naïf de Pierrot**

Cassan / Concours de dessin enfants

"Devenez un Cassan"

- **Boîtes à poudre de riz et flacons**

de parfum

DU 17 JUILLET AU 20 AOÛT

📍 Chapelle du Lycée Marmontel
rue du collège

- **"Rétrospective" - Peintures de**

Martine Hospital

AOÛT

DIMANCHE 1^{er}

Marché aux puces

📍 Place Pompidou | 8h à 17h

JEUDI 5

Concert-spectacle, musique ancienne et jeux de lumières

avec **Velut Umbra** **GRATUIT**

📍 Place Georges Pompidou à 21h

SAMEDI 7

Grand vide-grenier et braderie

organisés par l'ACAM

📍 Centre ville - à partir de 8h

SAMEDI 7

Fête de la Bourriol et de la Pompe 1^{ère} édition

Animations festives "la pompe dans tous ses états" : pompes grasses, à vélo, à bière... et bandas

📍 Centre ville

Repas champêtre

Feu d'artifice sur le plan d'eau suivi d'une soirée dansante

📍 Val Saint-Jean

DIMANCHE 8

Concert de musique écossaise avec le duo Joanne McIver et Christophe Saunière

📍 Basilique à 18h

VENDREDI 13

Concert avec les Commissaires

Repriseurs **GRATUIT**

Reprises des Rita Mitsouko à Bob Marley...

📍 Place Pompidou à 21h

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22

38^e Salon Antiquités Brocante

📍 Halle des Sports | 9h à 20h

SEPTEMBRE

SAMEDI 4

Forum des Associations

📍 Halle des Sports | à partir de 14h

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19

Journées Européennes du Patrimoine sur le thème : "Patrimoine pour tous"

PROGRAMMATION EN COURS

DIMANCHE 26

Fête du battage **GRATUIT**

📍 Conservatoire des traditions rurales à partir de 14h

OCTOBRE

SAMEDI 9

Concert Te Deum de Dettingen de Georg Friedrich Haendel par l'Ensemble de Haute-Auvergne

📍 Basilique à 20h30

ENTRÉE : 15 € ; TARIF RÉDUIT 10 € ; -16 ANS GRATUIT

Réservations OT Pays de Mauriac

À VOIR, À DÉCOUVRIR...



■ CENTRE AQUA-RÉCRÉATIF

📍 Val Saint-Jean
Ouvert du 26/06 au 28/08
Lundi : 14h à 19h
Mardi au dimanche : 11h à 19h



■ BASE NAUTIQUE

📍 Plan d'eau Val Saint-Jean
Ouverte du 01/07 au 31/08
de 14h à 19h
Location de pédalos 4 places
5€ / DEMI-HEURE ; 10€ / HEURE



■ CONSERVATOIRE DES TRADITIONS RURALES*

📍 12, route de Pleaux
Ouvert du 15/06 au 15/09
Du lundi au vendredi
de 14h à 18h.
ADULTE 3€ - MOINS DE 16 ANS GRATUIT



■ MONASTÈRE SAINT-PIERRE*

📍 Place Pompidou
Ouvert du 15 au 30/06
et du 1^{er} au 19/09 de 14h à 18h
(fermé le dimanche matin et le mardi)
En Juillet et Août, tous les jours
(fermé le dimanche matin)
de 10h à 12h | 14h30 à 17h30
ADULTE 3€ - JEUNE (12 à 17 ANS) 1€

■ MARCHER OU COURIR AUTOUR DU PLAN D'EAU DE VAL SAINT-JEAN

Quatre circuits, fraîchement rebalisés, allant de 1,5 kms à un peu plus de 5 kms sont proposés aux randonneurs ou aux joggers au départ du snack-bar.

Détails des parcours sur www.mauriac.fr et auprès de l'OT du Pays de Mauriac



■ SORTIES ADOS (12-17 ANS)

Encadrées par des professionnels
Matériels fournis

RANDO AQUATIQUE

📍 Vendes
12/07 ; 26/07 ; 09/08 | 8h30 à 12h
TARIF : 10€



CANYONING

📍 Le Fau
19/07 ; 02/08 | 12h30 à 17h30
TARIF : 15€

Infos et inscriptions OT Pays de Mauriac



**
GRÂCE AU PASSEPORT DÉCOUVERTE ET SES 102 PARTENAIRES, PROFITEZ DE "PRIX MALINS" SUR LA VISITE DU CONSERVATOIRE ET DU MONASTÈRE.

■ GUIDES VERTS MICHELIN

Déjà distinguée dans l'édition 2021 du guide des "100 plus beaux détours de France", la Ville de Mauriac l'est aussi dans le Guide Vert "Auvergne Bourbonnais" avec l'obtention d'une étoile pour le monastère Saint-Pierre et dans le guide "Sites et Cités Remarquables de France".



EN SAVOIR +

- PROGRAMME DES ANIMATIONS ET ACTIVITÉS NON EXHAUSTIF.
- AGENDA COMPLET À L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE MAURIAC ET SUR WWW.TOURISME-PAYSDEMAURIAC.FR OU WWW.MAURIAC.FR
- SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS EN FONCTION DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET DE L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE SANITAIRE.



**FOIRE DE LA
SAINT-MARY**

**SAMEDI
12 JUIN
2021**

**MAURIAC (CANTAL)
PUY SAINT-MARY ET CENTRE VILLE**

**FOIRE TRADITIONNELLE
AUX CERISES ET AUX CHEVAUX**



19